

## **Le Gouvernement de la RDC décide aussi de sanctionner**

Les sanctions ciblées de l'Union Européenne à l'encontre des responsables de la RDC, prononcées par vagues successives en 2016 et 2017, ont été prises de manière totalement arbitraire par le Département du Trésor américain et par le bloc Union Européenne.

Beaucoup d'américains et certains Etats de l'Union Européenne n'ont cependant pas apprécié, dans leur for intérieur, cette manière d'agir de ces deux instances.

Ni la souveraineté de la RDC, ni les principes élémentaires du contradictoire n'ont été respectés par ceux qui ne tiennent qu'à humilier le peuple congolais et à balkaniser cet Etat indépendant.

La RDC a connu trop d'atrocités dans son histoire : plus de 80 ans de colonisation, conflits armés permanents instrumentalisés par les multinationales opérant dans le domaine des minerais, génocide de plus de 8 millions de personnes, plusieurs complots ourdis pour déstabiliser ce pays.

Jamais les responsables de l'opposition ni de la société civile pro opposition ne sont sanctionnés par les USA et l'Union Européenne. Seuls sont toujours visés par ces sanctions ciblées illégales et injustes ceux qui militent pour sauvegarder l'indépendance et la dignité du pays.

La Lybie qui prônait le réveil de l'Afrique a payé le prix le plus fort en tant qu'Etat et peuple : de la prospérité, elle a basculé vers le chaos. D'autres pays africains subissent le même sort. Entretemps, les USA se solidifient, l'UE est stabilisée. Le peuple de la RDC refuse d'être la prochaine victime.

L'hospitalité légendaire du peuple congolais est en effet trahie par la mauvaise foi manifeste de certains partenaires qui cherchent son déclin, sous l'alibi éhonté de respect des droits de l'homme.

Ainsi, face à ce tableau sombre, et se basant sur le principe sacré de la réciprocité dans les rapports internationaux, le Gouvernement de la RDC a décidé de réagir énergiquement.

La réaction du Gouvernement est graduelle. Elle consiste d'abord en des sanctions individuelles, ensuite en des sanctions économiques et enfin en des mesures plus draconiennes.

S'agissant des sanctions individuelles, des personnalités bien connues sont visées par le Gouvernement. Les sanctions varient, allant de la déclaration comme persona non grata, l'interdiction de séjour en territoire congolais, jusqu'à la non délivrance des visa permanents.

Quant aux sanctions économiques, elles frapperaient des unités économiques appartenant à certains pays bien déterminés qui s'ingèrent dans la vie interne de la RDC d'une manière notoire et contraire à la Charte de l'ONU. Les sanctions iraient de la suspension des transactions commerciales à la fermeture de certains sièges d'entreprises et même de certaines représentations consulaires.

L'étape finale consisterait en des mesures drastiques de rupture pure et simple, jusqu'à nouvel ordre, de certains partenariats ou coopérations officiels.

Ci-dessous la liste des personnes sanctionnées.

**Fait à Kinshasa, le 10 juin 2017, par le Groupe de soutien au Gouvernement de la RDC**

## ANNEXE

N°	Nom	Fonction	Nationalité	Observation	Sanction
1.	<u>Didier Reynders</u>	Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires Etrangères	Belge	Véritable concepteur, créateur et autorité morale du Rassemblement, créé à Genval en Belgique. Architecte principal de l'ingérence étrangère dans les affaires de la RDC	Interdiction de visa ; Gel des avoirs en RDC
2.	<u>Bart Ouyry</u>	Ambassadeur de l'U.E. en RDC	Belge	Promoteur des listes des sanctions ; Mobilisateur principal des Chefs des Missions diplomatiques de Kinshasa contre le régime en place	Expulsion : Persona non grata
3.	<u>Bertrand de Crombrugge</u>	Ambassadeur de la Belgique en RDC	Belge	Instigateur des sanctions	Isolement diplomatique
4.	<u>Koen Vervaeke</u>	Managing Director au service d'Action Externe de l'UE/Afrique	Belge	Plaque tournante dans la prise de sanctions ; Auteur de faux rapports	Interdiction de visa ; Gel des avoirs
5.	<u>Maria Arena</u>	Député Européen, membre du Groupe Socialiste	Belge	Figure de proue de l'anti-kabilisme en Europe ; Parmi les premiers à avoir préconisé des sanctions ciblées	Interdiction de visa ; Gel des avoirs
6.	<u>Peter Luyckx</u>	Député Fédéral de Belgique, membre de la NVA flamande	Belge	Il est à la pointe des questions orales sur la RDC au Parlement belge ; Initiateur de la motion de révision de la coopération RDC-Belgique	Interdiction de visa ; Gel des avoirs
7.	<u>Karl Vanlouwe</u>	Membre de la NVA flamande	Belge	Signe fréquemment des tribunes appelant aux sanctions ciblées et à la fin du régime Kabila	Interdiction de visa ; Gel des avoirs
8.	<u>Cecile Kyenge</u>	Député Européen, Membre du Groupe Socialiste	Italienne	Cerveau moteur de la campagne contre la RDC à l'UE	Interdiction de visa ; Gel des avoirs
9.	<u>Ida Sawyer</u>	Directrice pour l'Afrique Centrale à Human Rights Watch	Américaine	Principale source documentaire pour les mesures restrictives ; Lobbyiste contre la RDC ; Auteur de rapports basés sur des rumeurs	Interdiction de visa ; Gel des avoirs
10.	<u>Sasha Levney</u>	Directeur associé de l'ONG Enough Project	Américain	Au départ militant contre les minerais de sang, il a basculé dans la politique congolaise	Interdiction de visa ; Gel des avoirs